



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITEE

E/CONF.91/CRP.10
10 janvier 1998

FRANÇAIS SEULEMENT

SEPTIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
New York, 13 - 22 janvier 1998
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORTS DES DIVISIONS ET DES GOUVERNEMENTS SUR LA SITUATION
DANS LEURS REGIONS ET LEUR PAYS ET SUR LES PROGRES
ACCOMPLIS QUANT A LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
DEPUIS LA SIXIEME CONFERENCE

Rapport de la France

Document présenté par la France**

* E/CONF.91/1

** Prépare par Mme Sylvie Lejeune, Institut géographique national

Depuis 1992, les travaux relatifs à la normalisation des noms géographiques se sont poursuivis en France, dans plusieurs domaines en production cartographique, avec la mise à jour régulière de la carte de base au 1 : 25 000 000 pour le territoire métropolitain, et la publication de cartes générales, dans le développement de différentes bases de données, en toponymie générale, avec des actions menées au niveau national et international

La normalisation appliquée à la cartographie continue de relever de la compétence de l'Institut Géographique National (IGN)

Activités de l'Institut Géographique National

Les travaux cartographiques

- Carte au 1 : 25 000

L'IGN assure la mise à jour régulière de la carte de base au 1 : 25 000 000, par des travaux de révision qui touchent une centaine de feuilles chaque année. Depuis 1990, l'IGN édite une série particulière appelée TOP 25, regroupant au moins 2 feuilles de la série normale. Cette série, qui concerne les zones les plus touristiques de France, - principalement le littoral, les forêts et les massifs montagneux -, comporte actuellement 222 feuilles

Tous les noms nouveaux ou modifiés par rapport aux éditions précédentes sont contrôlés par la Commission de toponymie de l'IGN

- Cartes générales

L'IGN prépare une nouvelle édition du planisphère du Monde Politique au 1 : 33 700 000 en version française. Comme la précédente édition de 1993, cette carte comporte les exonymes français normalisés, en particulier les noms de pays et de capitales fixés par le Ministère des Affaires Étrangères dans son arrêté du 4 novembre 1993. Les autres noms sont conformes aux ouvrages d'usage courant.

Un index alphabétique de 4000 toponymes figure sur cette carte

Les bases de données informatisées

L'IGN prend une part active dans le développement des systèmes d'information géographique, en constituant et en mettant à jour plusieurs bases de données dans ce domaine, et en particulier

- une base de données administratives, comportant les limites et les noms des entités administratives de la France, à savoir les communes, cantons, départements et régions. D'après les lois en vigueur, seuls ces noms issus du Ministère de l'Intérieur et publiés par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) présentent un caractère officiel. Les diverses administrations sont tenues d'adopter ces formes seules pour leurs publications,

- une base de données topographiques, qui remplace depuis 1990 la réfection traditionnelle à raison d'environ 80 feuilles au 1 : 25 000 par an. Ce programme donne lieu à une étude exhaustive de la toponymie assurée par la Commission de toponymie de l'IGN, qui établit des instructions particulières pour chaque feuille inscrite au programme, qui contrôle systématiquement les documents après les travaux de terrain et les valide en vue de leur enregistrement dans la base

- une base de données toponymiques, achevée a la fin de 1997, qui comporte l'ensemble des toponymes figurant sur la carte de base au 1 : 25 000, soit environ 2 millions de noms. Cette base a notamment permis un important travail de normalisation de la toponymie dialectale, puisque tous les documents ont été contrôlés par la Commission avant leur exploitation. Cette base est chargée sur un ordinateur central sous logiciel ORACLE.

Études d'intérêt général

La Commission de toponymie a publié en juillet 1997 une mise à jour de son document "Pays et Capitales du Monde", comprenant les noms des pays indépendants et de leurs capitales, en français et dans les langues officielles locales.

Par ailleurs, l'IGN a établi la version française de la Liste des Noms de Pays préparée par le groupe de travail du GENUNG, en vue de sa diffusion sur le réseau Internet. Cette liste peut être consultée sur le serveur de la Délégation Générale à la Langue Française, rattachée au Ministère de la Culture, à l'adresse suivante : <http://dglf.c.illwc.fr>.

Enfin, la Commission de toponymie a mis à jour un "Glossaire de termes dialectaux", précédemment publié par l'IGN en 1963, afin de faciliter la lecture et la compréhension des toponymes régionaux figurant sur la carte de base. Cette nouvelle édition, destinée à un plus large public, a été publiée au mois de décembre 1997.

Activités de la Commission Nationale de Toponymie

Séminaire toponymique franco-africain

La promotion de la toponymie est assurée par la Commission Nationale de Toponymie (CNT), commission interministérielle du Conseil National de l'Information Géographique, instituée par décret du 26 juillet 1985.

Depuis 1996, la CNT a renforcé son action tant sur le plan national qu'international, en particulier. Elle a organisé un séminaire de toponymie des pays d'Afrique francophone, qui s'est tenu à Paris les 3, 4 et 5 juin 1996. Ce séminaire, qui a réuni une trentaine de représentants de 23 pays et organisations internationales, a permis de faire le point sur les problèmes que connaissent ces pays en matière de toponymie, et que l'on peut résumer en termes de connaissance, transcription, localisation et diffusion.

Les actes de ce séminaire ont été publiés au mois de décembre 1997.

Par ailleurs, la CNT a poursuivi son programme de coopération avec la Commission de Toponymie du Québec (CTQ) au Canada.

Coopération avec la Commission de Toponymie du Québec (CTQ) au Canada

Dans le cadre de leur protocole d'accord signé le 20 janvier 1994, la France et le Québec ont réalisé annuellement plusieurs missions bi-latérales. Ces missions ont permis de définir un plan d'action commun, et d'engager une première série de travaux, à savoir

- Ponts toponymiques franco-québécois

En vue de publier un dictionnaire thématique consacré aux relations entre la France et le Québec, la CTQ a décidé de mettre au point un ouvrage décrivant l'histoire et la nature des liens unissant des toponymes communs à la France et au Québec

Une publication d'environ 240 noms sera présentée à l'occasion d'une exposition prévue en 1999, à Paris et au Québec, pour le 30^e anniversaire de la coopération franco-québécoise

- Glossaire de la terminologie toponymique

La version française du glossaire établi en anglais par le groupe de travail du GENUNG sous la responsabilité de M. Kadmon (Israël), a été assurée conjointement par les experts québécois et français. La France et le Québec ont édité cet ouvrage au mois de décembre 1997.

- Bulletin d'information toponymique

En prévision de la 7^e Conférence et du projet de création d'une division francophone au GENUNG, la France et le Québec ont diffusé un bulletin d'information aux pays ayant le français en partage. Cette publication rend compte des travaux des experts francophones et insiste sur l'intérêt d'assister aux réunions du Groupe